#### **ADMINISTRATION COMMUNALE**



# ENGAGEMENT D'UN ARTISAN-CONCIERGE (m/f)

Degré d'occupation: 100%

# AIDE-MÉMOIRE

L'administration communale de Troisvierges se propose de recruter pour ses besoins un artisan-concierge (m/f) à plein temps et sous le statut d'ouvrier communal, artisan avec DAP.

#### 1) Conditions d'admissibilité

- a) Être détenteur d'un DAP (anc. CATP ou CAP) dans un métier du bâtiment (installateur de chauffage/sanitaire, électricien, peintre, plâtrier, maçon) ou d'un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le ministre ayant dans ses attributions l'Éducation Nationale.
- b) Être en possession d'un permis de conduire B
- c) Maîtriser l'orale et l'écrit des trois langues officielles du Grand-Duché de Luxembourg

## 2) Description des tâches

Les tâches sont les suivantes :

- a) Être disposé à travailler selon un horaire variable, y compris les soirs, les dimanches et les jours fériés selon les besoins du service. Le samedi est considéré comme jour ouvrable.
- b) Surveillance générale des bâtiments publics suivants :
  - Ecole fondamentale
  - Centre culturel de Troisvierges avec la salle des fêtes, le réfectoire,
    l'école précoce, l'école préscolaire, le hall sportif et la piscine couverte
  - Les bâtiments de la Maison Relais à Troisvierges
  - Les salles des fêtes dans tous les villages de la commune de Troisvierges
- c) Ouverture et fermeture des bâtiments énumérés sous 2)b)
- d) Connaître le fonctionnement des installations techniques des bâtiments
- e) Respecter les mesures de sécurité en relation avec les infrastructures et les installations techniques
- f) Gestion du matériel d'entretien et de réparation
- g) Connaître les produits d'entretien quant à leur utilisation et leur danger
- h) Gestion des corps de métier pour tout travail d'entretien/rénovation d'envergure plus importante
- i) Manutention et maintenance de toutes les installations techniques des bâtiments
- j) Veiller à la propreté des bâtiments et des alentours respectifs (y inclus le service hivernal)
- k) Assurer un support technique à l'occasion d'évènements, des réceptions et des fêtes

- 1) Préparation des locaux pour les activités courantes
- m) Exécution de tous travaux imprévisibles à l'heure actuelle mais incombant normalement à un concierge
- n) Avoir le sens de responsabilité
- o) Avoir l'esprit d'initiative
- p) Faire preuve de conscience professionnelle
- q) L'autonomie et la capacité d'organisation
- r) L'honnêteté
- s) Respecter et suivre toute tâche ordonnée par le supérieur hiérarchique, respectivement par le collège des bourgmestre et échevins

#### 3) Rémunération

La rémunération se fera suivant le contrat collectif des ouvriers de l'État, section artisan avec DAP (CATP).

## 4) Pièces à joindre

- a) Une notice biographique
- b) Une lettre de motivation
- c) Un extrait récent de l'acte de naissance
- d) Un extrait récent (<2 mois) du casier judiciaire (Bulletin n°3 et n°5)
- e) Une copie de la carte d'identité et du permis de conduire
- f) Une copie des certificats d'études et de formations
- g) Une photo récente

La demande devra en outre indiquer <u>l'adresse exacte</u> du candidat.

Le candidat voudra indiquer le numéro de téléphone par lequel il pourra être contacté.

Les demandes munies des pièces à l'appui requises sont à adresser

## Au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges B.P. 9

#### L-9901 Troisvierges

pour le 26 septembre 2018 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en compte.